

Introduction

Isabelle HOMER et Emmanuel PÉNICAUT

Memento Mori. Peu d'époques semblent avoir négligé autant cet axiome classique que la Belle Époque, où l'Europe tout entière ne bruissait que d'un progrès triomphant dans tous les domaines, gage certain de sécurité et d'espérance en l'avenir¹. De la guerre, on ne retenait qu'une lointaine défaite, certes présente à l'esprit, mais qui avait plus coûté en honneur national qu'en vies humaines, même si les pertes furent loin d'être négligeables. Et il ne serait guère venu à l'idée des fabricants d'armement des années 1900, dont les progrès étaient ceux de l'industrie tout entière, de vanter la dimension meurtrière des produits dont ils faisaient commerce².

Un siècle plus tard, aucune évocation de la Première Guerre mondiale ne peut faire l'économie de l'effroyable quantité de morts provoquée par le conflit. Les pertes furent si nombreuses qu'elles ont infléchi la courbe de la démographie française au xx^e siècle, et transformé en profondeur la société contemporaine. Et pourtant, cette dimension du conflit, malgré sa prégnance, demeure délicate à cerner. La mort est un objet historiographique différent des autres. Le défunt n'est, par définition, plus guère en mesure de s'exprimer, et il faut donc aborder la mort par des biais extérieurs : celui de l'épouse, de l'aumônier, du médecin, du capitaine, du chef d'état-major, du maire, du ministre, de l'artiste... Tous évoquent la même réalité, mais avec des regards et des pensées bien différents. Ce sont ces points de vue que les textes rassemblés dans le présent volume, sous l'intitulé *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, voudraient éclairer.

Qui a véritablement *pensé* la mort au cours du conflit ? Quelles ont été les conséquences, pendant la guerre et à sa suite, de cette réflexion ? La mort aurait pu rester cachée, niée à dessein par les autorités et réduite à l'espace intime du deuil familial. Aux premiers jours du combat, les estimations fantaisistes des pertes et les couvertures imaginaires de la presse illustrée montraient assez le réflexe naturel d'une société désireuse de masquer la

1. RIOUX J.-P., *La France de 1900*, Paris, Tallandier, 2012, p. 13-15.

2. DOISE J. et VAÏSSE M., *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire (1871-1991)*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, notamment p. 197-205.

mort militaire au profit d'une représentation convenue et rassurante du combat. Mais la réalité des pertes s'imposa sans tarder, et devint dès lors un enjeu en soi. Enjeu militaire, administratif, politique, social..., qui vit la société confrontée à sa propre fin, et dès lors contrainte de réagir, en fonction de son degré de préparation – ou d'impréparation –, de ses compétences et de ses capacités. La mort de masse suscita, sans surprise, des attitudes extrêmes et parfois opposées, depuis l'héroïsme d'Abraham Bloch en août 1914 jusqu'à la médiocrité des trafiquants de cadavres d'après-guerre, campés avec acerbité par Dorgelès dans *Debout les morts*. S'il fallait rapprocher la Grande Guerre, dans sa dimension funéraire, d'autres épisodes historiques, ce n'est sans doute pas aux guerres de l'Empire ou de la fin du règne de Louis XIV que l'on penserait, mais plutôt à la lutte contre les grandes épidémies. L'investissement de tous les corps constitués, de l'armée à l'administration royale en passant par l'Église, lors de la grande peste de Marseille en 1720, ou encore lors de l'épidémie de choléra de 1832, offre une préfiguration intéressante de la réaction de la société française à la mort de masse lors des années 1914-1918.

Le choix a été fait de centrer le sujet sur la mort militaire, et sur un cadre principalement français, quoiqu'éclairé ici ou là par des exemples belges, allemands, ou anglais. Ordonné en trois parties, « Mourir à la guerre », « Gérer la mort », « Représenter la mort », l'ouvrage voudrait cerner la plupart des composantes de la mort de masse. La première partie aborde la mort du soldat au front dans sa dimension à la fois la plus individuelle et la plus collective. Dimension individuelle, en approchant, avec les textes de Xavier Boniface et Romaric Nouat, le soldat au moment de sa mort, que ce soit sur le champ de bataille, entre les bras de l'aumônier, ou bien à l'arrière, dans la chambre de l'un des nombreux hôpitaux militaires aménagés en hâte sur le territoire. La mort à l'hôpital, plus ritualisée, parfois ralentie par la médecine, prend une dimension plus sociale, et offre aussi une périodisation différente de la mort au front. Dimension collective aussi, qui s'efforce de dresser un tableau politique et militaire de la mort. John Horne, dans un texte qui est à la fois d'historiographie et d'histoire, nous aide à placer notre regard dans le cadre mondial de ce conflit, et rappelle les enjeux politiques de la mort militaire. François Cochet, à sa suite, fournit des chiffres et des données qui éclairent la réalité de cette mort, et souligne l'inégalité du soldat face à elle. Qui meurt, quand et où? Quelles sont les régions, les unités, les classes d'âge, qui payent le tribut le plus lourd à la mort? Passant du temps du conflit à l'après-guerre, Alexandre Lafon montre les difficultés qui se dressent très vite autour de la question du bilan chiffré, depuis l'imprécision du comptage jusqu'à son utilisation à des fins parfois antagonistes par les autorités et les populations.

La deuxième partie, « Gérer la mort », se penche sur les conséquences administratives de la mort, dans ses deux temps principaux : celui du décès

et celui de l'inhumation. Ni l'armée ni l'administration civile n'étaient prêtes à affronter une telle mortalité. Avec une certaine innocence, les méthodes en usage au déclenchement de la guerre pour identifier les défunts, les signaler aux familles, les comptabiliser et enfin les inscrire sur les registres d'état civil prévoyaient que la mort se plierait avec docilité aux contraintes administratives. Dès la fin de l'été 1914, il fallut se rendre à l'évidence, et la Première Guerre mondiale fut aussi le moment d'un chantier considérable, à la fois légal et réglementaire, sans cesse transformé par l'urgence et la nécessité, pour donner un nom et un statut légal aux morts, selon les principes du Code civil. Les articles d'Emmanuel Pénicaut et de Roseline Salmon en montrent les effets dans le cadre militaire, et celui d'Annie Deperchin en illustre les répercussions au niveau d'une petite commune rurale, image de tant d'autres. Ce chantier inédit montre, *a posteriori*, la solidité des bases institutionnelles de la France contemporaine. Il reflète aussi la force d'une civilisation qui, tout en se découvrant mortelle, n'en oublie pas pour autant ses morts. Peut-être dévoile-t-il un lien jusque-là inconnu entre la société et un État qui apparaît sous un jour nouveau, à la fois protecteur et maternel. L'inhumation des défunts est elle aussi un remarquable révélateur du rapport de la société à la mort. Guy Flucher, dans une analyse comparée, étudie l'évolution des pratiques funéraires en France et en Allemagne, sans oublier la question des morts « honteux » ; l'attention portée par l'Allemagne à ses morts, manifeste dans l'ordonnement des cimetières, justifierait à elle seule une comparaison franco-allemande de l'ensemble des sujets traités dans cet ouvrage. Vincent Viet, en abordant la question de la mort sur le plan sanitaire, montre la tentation de la crémation de masse, qui connut d'ardents partisans pendant la Guerre avant d'être finalement rejetée. Ce refus montre, là encore, la permanence des mentalités qui, confrontées à une mortalité inédite, voulurent conserver quelques principes fondateurs d'une société judéo-chrétienne : de même que l'état civil militaire et le droit français déploierent tous leurs efforts pour donner un nom et un statut à chaque défunt, même en l'absence de corps, de même, l'opinion publique répugna à la crémation, qui aurait signifié un nombre plus grand encore de disparitions. Un siècle plus tard, Michel Signoli, Louise Loe et Kate Brady démontrent que c'est en partie le même esprit qui anime archéologues et institutions chargés de perpétuer le souvenir de la Guerre, lors des découvertes fortuites ou programmées de sépultures collectives oubliées.

Comment dire et montrer la mort, le deuil et la douleur ? Sous le titre « Représenter la mort », la troisième partie expose les regards portés sur la mort par différentes catégories de la société. C'est d'abord la famille qui est invoquée : dans l'intimité des correspondances conjugales, Clémentine Vidal-Naquet discerne l'annonce de la mort et son anticipation, tandis qu'à travers les comptes rendus de pèlerinage du *Journal des*

veuves de guerre, Franck Viltart montre l'échec des tentatives d'officialisation et de pérennisation d'une pratique de deuil forcément personnelle. Les représentations de la mort dans l'espace public, les plus durables et les plus visibles aujourd'hui, sont analysées successivement par Alexandre Niess et Isabelle Saint-Martin. En observant la répartition des représentations du corps humain sur les monuments aux morts, A. Niess constate que celle-ci n'est pas indépendante des données politiques et religieuses ; ainsi, l'universalité du deuil n'empêche pas des formes d'expression variables selon les communautés qui le célèbrent. La problématique est différente, mais complémentaire, à l'intérieur des églises, dans les vitraux commémoratifs décrits par I. Saint-Martin. Ceux-ci traduisent les regards portés par les croyants sur la mort militaire : le défunt doit-il être assimilé au Christ souffrant, victime du déploiement du mal sur la terre, ou bien la mort glorieuse pour la Patrie n'est-elle pas, à elle seule, prémice d'immortalité ? Les vitraux traduisent ici des querelles théologiques qui furent vives pendant le conflit. Auteurs littéraires, photographes et cinéastes donnent, quant à eux, une vision plus personnelle de la mort. Plus que tous les autres, les écrivains sont libres de décrire la mort, et ce sont dans les pages écrites pendant et après la guerre que l'on trouve, finalement, le regard le plus vif et le plus acéré : les écrits de Maurice Bedel, Charles Péguy et Roland Dorgelès analysés par Jean-Pierre Rioux en montrent un échantillon expressif. Au sein des services de cinéma et de photographie de l'armée, étudiés par Albane Brunel et Véronique Goloubinoff, en revanche, on cherche sans cesse comment montrer la mort sans la laisser voir. La réserve des opérateurs publics vis-à-vis de scènes d'une trop grande crudité est manifeste, et la censure militaire, peu sévère en réalité, ne fait que l'entériner. Croisant pour conclure, comme John Horne en introduction, l'histoire et l'historiographie, Joëlle Beurrier et Philippe Buton montrent au contraire que la représentation visuelle de la mort fut courante dans la presse populaire française, et bien plus qu'outre-Rhin. Cette présence de la mort, évidemment tolérée par les pouvoirs publics, rend caduque l'image d'un État manipulateur, et remet en cause la légitimité de ceux qui, après-guerre, l'accusèrent d'avoir menti à la société française.

Pour la France tout entière, la mortalité inouïe des années 1914 à 1918 rendit particulièrement élevé le prix à payer pour débiter un siècle qui s'annonçait si beau. Artistes et écrivains des années 1920 s'efforcèrent, autant que possible, d'exorciser les souvenirs des années de deuil et de larmes. Mais ils ne furent pas les seuls : la naissance de la société de consommation, la fuite dans des idéologies politiques qui caractérisèrent la suite du xx^e siècle peuvent être regardées aussi comme une façon d'éloigner toujours plus le spectre de la mort de masse.